

Crabesques

N° 28 octobre - novembre - décembre 2002

3 Système universitaire de documentation

 www.sudoc.abes.fr

L'interface de consultation du Sudoc : un an après

TRAITE
DE LABUS,
ET DU VRAY SUJET
DES APPELLATIONS
qualifiées de ce nom d'Abus;
PAR CHARLES FEVRET.
Ségreur de S. Mamy & Goulon, Conseiller, Secrétaire du Roy,
au Parlement de Bourgogne, & Confil des trois Etats
de la même Province.
TROISIEME EDITION.

PLUS CORRECTE ET BEAUCOUP PLUS AMPLE
que les deux précédentes (2^e édition en deux Volumes)
TOME PREMIER.



A LYON,
Chez JEAN GIRIN, & BARTHELEMY RIVIERE,
rue Mercière à la Prudance.
M. DC. LXXVII.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Traité de l'abus par Charles Fevret. Lyon, 1677

19 Agenda

abes ●

agence bibliographique de l'enseignement supérieur



L'empereur Justinien, figure emblématique du prince législateur
Bibliothèque Cujas

Droit, sciences économiques et gestion dans le Système universitaire de documentation

- 5 Cujas : tradition & modernité
- 8 Une bibliothèque de référence en économie et gestion
À Paris IX-Dauphine, il y a autant d'étudiants en 3^e cycle qu'en 1^{er} cycle.
- 11 Sudoc et coordination documentaire
À Toulouse I
- 14 BU de gestion & BU de droit
Le Sudoc à Lyon III
- 16 Un fonds ancien de droit
Un ancien site pilote du Sudoc

Éditorial

Cette année universitaire 2002-2003 verra des évolutions importantes pour le Système universitaire de documentation, dont l'achèvement de la migration du système d'exploitation propriétaire vers un système ouvert, ce qui permettra l'extension du nombre d'utilisateurs simultanés. Cette opération était urgente car le catalogue du Sudoc est de plus en plus consulté et semble très apprécié des utilisateurs, si on en juge par les articles de ce n° 28 d'*Arabesques*.

Par ailleurs, cela permet à l'ABES, à la suite des décisions de son conseil d'administration de mars 2002, de commencer un nouveau cercle de déploiement du Sudoc (une trentaine d'établissements).

S'il est incontestable que ce système commence à être bien connu dans la communauté universitaire nationale, l'ABES essaie, à la demande du CA, de le faire connaître hors de l'Hexagone.

Elle a présenté, pour la première fois, le Sudoc au congrès international de l'IFLA (Fédération internationale des associations de bibliothécaires), qui s'est tenu à Glasgow en août dernier. C'est également pourquoi l'ABES essaie régulièrement d'améliorer l'interface de consultation. Ainsi, tous ceux qui œuvrent à l'élaboration du catalogue du Sudoc participent à faire connaître plus largement la carte documentaire universitaire.

Sabine Barral
Directrice de l'ABES

Sur la une

Traité de l'abus par Charles Fevret. Lyon, 1677

Bibliothèque de recherche de droit
de l'Université Lyon III – Jean-Moulin

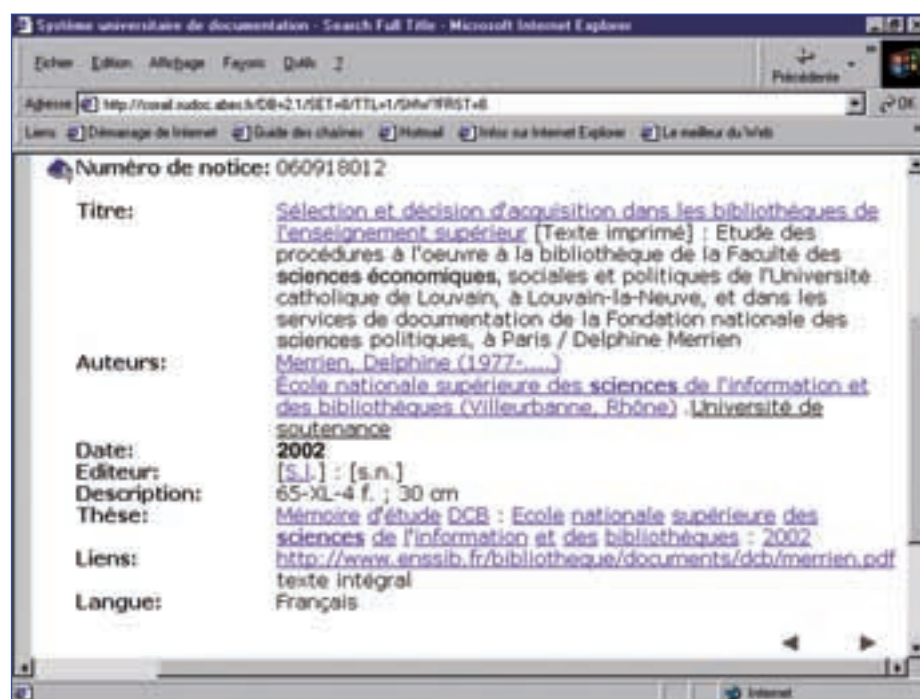
L'empereur Justinien, figure emblématique du prince législateur, reçoit de Tribonien le recueil des lois romaines.

La bibliothèque Cujas a fait partie du 1^{er} cercle de déploiement dans le Système universitaire de documentation.

Ci-contre

Illustration extraite des **Chroniques de Nuremberg** (1493) un des plus prestigieux incunables de Toulouse I. Photo de J. Glorès

Ci-dessous  www.sudoc.abes.fr



Le Système universitaire de documentation

www.sudoc.abes.fr

L'interface de consultation du Sudoc : un an après

Le catalogue du Sudoc sur le Web (<http://www.sudoc.abes.fr>), depuis le 15 novembre 2001, a pris un nouveau visage. Ce jour-là, en effet, une nouvelle interface de consultation a été mise en place et proposée aux utilisateurs. Nous allons revenir, ici, sur un certain nombre de fonctionnalités spécifiques à cette interface.

● La recherche dans le catalogue

Tout d'abord il est possible de limiter le cadre de la recherche à des types de documents, des années, des langues et des pays de publications. Cette fonction est accessible derrière le bouton « Options » de la page de recherche. C'est en cliquant sur « Appliquer » que sont activées la ou les limitations choisies, parmi lesquelles, rappelons-le, la possibilité d'isoler les thèses dans une recherche.

Il y a ensuite trois façons de procéder pour effectuer une recherche dans le catalogue.

1. La recherche « simple » utilise les menus déroulants de la barre de recherche et il suffit de saisir les termes voulus dans la zone de saisie. Les menus déroulants sont au nombre de trois.

Le premier permet, de façon classique, de rechercher (en utilisant les opérateurs booléen OU/ET) ou de « feuilleter » un index.

Le deuxième menu présente les index de recherche disponibles.

Le troisième menu, enfin, propose deux modes de classement des notices :

- *par pertinence*, qui génère une présentation des résultats en fonction du nombre de fois où le mot recherché se trouve dans la notice ;
- *par date de publication*, de la plus récente à la plus ancienne.

Dans la zone de saisie, il est également possible d'utiliser les troncatures (« * », « ? ») et les signes de proximité (!, %, P).

2. Le deuxième type de recherche permet d'utiliser des résultats déjà obtenus et de les affiner ou de les combiner.

À partir d'une liste abrégée de notices, on peut, en utilisant le menu déroulant de la barre de recherche, restreindre la recherche (utilisation implicite de l'opérateur « ET » puis nouveau terme de recherche), l'élargir (opérateur « OU »), utiliser le « SAUF » pour exclure un ou des termes de recherche et, enfin, reclasser les réponses obtenues, ce qui permet de « re-trier » la liste en choisissant un autre index et un autre terme de recherche ; par exemple, avoir en priorité les ouvrages d'un auteur dans une liste établie avec l'index sujet.

À partir de l'affichage de l'historique des requêtes déjà effectuées, il est également possible de combiner les lots déjà obtenus pour affiner la recherche et utiliser par ce biais plusieurs index. Ces combinaisons se font en choisissant les boutons « combiner (et) » « ou » combiner(ou) ».

3. Le troisième type de recherche, enfin, plus complexe, utilise les opérateurs et les clés de recherche entrés directement dans la zone de saisie et permet d'utiliser de façon plus approfondie encore les ressources de la base.

L'ensemble des opérateurs booléens, de proximité, masques... peuvent alors être combinés dans une seule et même requête.

Il est également possible par ce moyen d'effectuer une recherche directement par le numéro d'identification de la notice (n° ppn), accès très utile pour les professionnels des bibliothèques.

La consultation de l'aide en ligne du catalogue est précieuse pour la com-

préhension du fonctionnement de ces requêtes, ainsi que pour connaître les clés ou les signes utilisés.

● L'affichage des résultats

Les résultats des recherches apparaissent de façon classique : une liste de notices accompagnée des icônes représentant les types de documents. L'écran comprend 10 notices, un numéro de notice peut être saisi, permettant d'aller directement sur une notice de la liste.

L'affichage de la notice complète est alors possible, les localisations sont accessibles en cliquant sur le bouton « localisation ». Un simple clic sur l'intitulé de la bibliothèque permet d'accéder à la notice descriptive de la bibliothèque.

● Les autres services proposés par le Sudoc

La demande de fourniture du document par le prêt entre bibliothèques, possible pour des utilisateurs habilités par leur bibliothèque de rattachement, est accessible par des icônes placées sous la notice, proposant le choix entre prêt et photocopie.

On peut également sauvegarder les résultats de sa recherche le temps de la consultation, mais aussi les transférer, que ce soit pour une notice ou pour un lot de notices (jusqu'à 100 notices), en les envoyant à une adresse électronique ou en les chargeant sur le disque dur de son ordinateur. L'envoi peut se faire sous forme de notice complète ou abrégée mais aussi en format ISBD, permettant de constituer une bibliographie.

Enfin, le service « Assistance » permet à tout utilisateur de poser une question et de prendre connaissance des autres questions et réponses.

.../...

● Une interface en constante évolution

Les équipes de l'ABES sont à l'écoute des besoins des internautes et essayent d'améliorer cette interface.

Depuis le mois d'août 2002, l'affichage des données d'exemplaires et des notices bibliographiques sont semblables dans la base accessible aux professionnels via WinIBW et dans la base de consultation du Web.

Vous pouvez désormais voir, par exemple, le numéro d'identification des thèses, les zones de notes dans les exemplaires, etc. En ce qui concerne l'affichage des notices des centres de ressources et la mise à jour de l'aide en ligne, les modifications interviendront avant la fin de l'année.

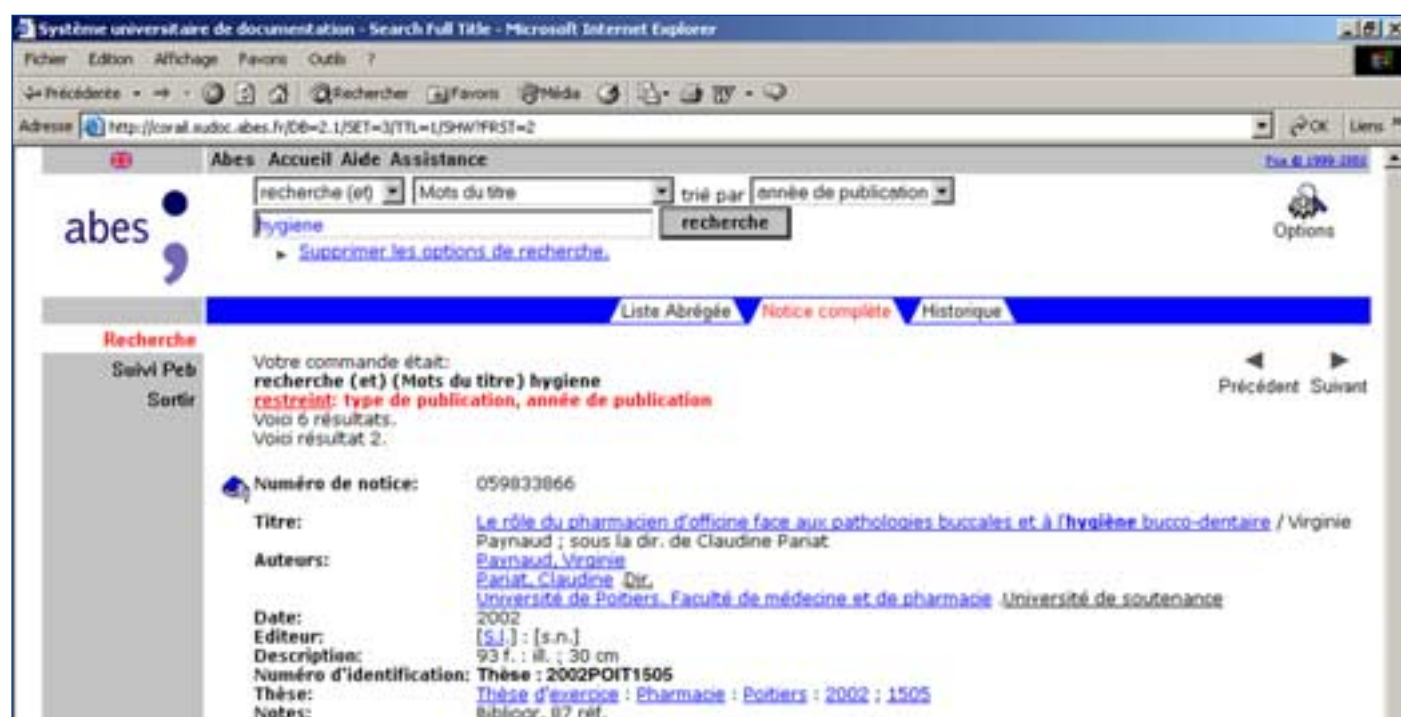
N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, commentaires en nous écrivant. svpsu@abes.fr

Marianne Giloux
giloux@abes.fr

Récapitulatif des boutons utiles

 Options	Accéder aux limitations de recherche par type de document, année, langue et pays.
► Supprimer les options de recherche.	Supprimer à tout moment au cours de la recherche les limitations choisies
 Précédent Suivant	Passer d'une page à l'autre, d'une notice à l'autre, d'une localisation à l'autre
 Télécharger	Télécharger en différents formats de 1 à 100 notices à une adresse mél.
 Sauvegarder	Conserver dans le lot de sauvegarde (panier), la ou les notices sélectionnées pour un usage ultérieur pendant la durée de la session.
 Prêt	Effectuer une demande de prêt de la publication sélectionnée via le système de Prêt entre Bibliothèques - Cette fonction est accessible aux utilisateurs habilités par leur bibliothèque.
 Photocopie	Effectuer une demande de fourniture du document primaire photocopié via le système de Prêt entre Bibliothèques - Cette fonction est accessible aux utilisateurs habilités par leur bibliothèque.
 Localisation	Afficher les localisations de la publication sélectionnée.

Nouveau : affichage du numéro d'identification de la thèse



The screenshot shows the ABES search interface in a Microsoft Internet Explorer browser. The search results for 'hygiene' are displayed, showing a list of results. The first result is highlighted, showing the title 'Le rôle du pharmacien d'officine face aux pathologies buccales et à l'hygiène bucco-dentaire / Virginie Paynaud ; sous la dir. de Claudine Panat', the author 'Paynaud, Virginie', the date '2002', and the unique identification number 'Thèse : 2002POIT1505'. The interface includes navigation buttons like 'Précédent' and 'Suivant', and a search bar with the text 'hygiene'.

20 000 lecteurs

Pour accueillir ses quelque 20 000 lecteurs (il s'agit en proportions quasiment égales d'étudiants de 2^e cycle, d'étudiants de 3^e cycle et d'enseignants-chercheurs, mais aussi d'un nombre non négligeable de professionnels), la bibliothèque dispose d'une superficie de 7 400 mètres carrés répartis sur deux bâtiments, comprenant cinq salles de lecture offrant au total près de 600 places assises, et 24 kilomètres de rayonnages en magasin.

1 000 documents communiqués quotidiennement

Environ 10 000 volumes sont en libre accès, c'est-à-dire que l'immense majorité des documents imprimés doit être demandée en communication. C'est le logiciel documentaire Loris, de la société Ever, dont la version client-serveur est en fonction dans la bibliothèque depuis le mois de juin 2002, qui permet aux lecteurs de demander directement la communication des documents depuis le poste sur lequel ils font les recherches. Ce sont ainsi 1 000 documents en moyenne qui sont communiqués quotidiennement.

Un groupe de travail étudie actuellement les conditions de la mise en place d'un système d'information (SI) donnant accès aux ressources sur support électronique : catalogue informatisé, cédéroms, documents numérisés, banques de données et sites web en rapport avec les disciplines couvertes par la bibliothèque.

Onze ouvrages numérisés

Parallèlement à cette activité très riche concernant les documents imprimés, la bibliothèque a développé très tôt l'accès aux ressources électroniques : la possibilité d'interroger des banques de données en ligne, des cédéroms, la constitution d'un site web* très riche ont très vite constitué une priorité pour optimiser la qualité de la recherche documentaire. Aujourd'hui 150 titres



DAUMIER, Honoré.- *Les gens de justice.*- Paris : André Sauret, 1966.-131 p, ill, 32 cm

de cédéroms de droit français ou étrangers, de sciences économiques ou politiques, de presse sont offerts en consultation ainsi que deux banques de données consultables sur le web pour lesquelles la bibliothèque a souscrit un abonnement – Lamyline*, Lexbase*.

La bibliothèque Cujas lance également une première expérience de numérisation d'ouvrages anciens détenus dans sa Réserve. En collaboration avec deux historiens du droit, professeurs à l'université Paris II, onze ouvrages prioritaires, en raison de leur rareté, ont d'ores et déjà été numérisés*.

Depuis la rentrée Légifrance & Jurifrance ont fusionné

En raison de sa spécificité et de l'expertise acquise par ses agents, la bibliothèque Cujas impulse ou participe à des actions d'envergure nationale.

Actions de coordination

Pilotage d'un consortium d'achats de produits électroniques juridiques.

Actuellement, des négociations sont menées à propos des banques de données Lexis-Nexis, Westlaw ou l'offre en ligne des éditions du Juris-classeur

Participation au comité d'élaboration du service public de la diffusion du droit par l'internet* (SPDDI) mis en

service le 16 septembre, et qui constitue la fusion de Legifrance et Jurifrance, les deux sites donnant jusqu'alors accès à des documents publics – textes officiels, jurisprudence.

Actions en matière de recherche documentaire

En collaboration avec deux cabinets d'avocats, Cujas est coauteur du cédérom Le Doctrinal, maintenant également accessible par abonnement sur le web*.

Collaboration à la mise en place du Jurisguide*, outil de formation à la recherche documentaire en droit, dont la maintenance et l'hébergement sont désormais assurés par Cujas.

Enrichissement du répertoire vedettes-matières RAMEAU*.

Dans le Sudoc : transferts hebdomadaires

La bibliothèque est une « ancienne » du réseau AUROC, qui regroupait les bibliothèques universitaires françaises cataloguant dans WorldCat – OCLC.

L'entrée dans le Sudoc s'est effectuée le 10 décembre 2001, après une courte initiation au format UNIMARC et au logiciel WinIBW.

Le total des notices de la bibliothèque localisées dans le Sudoc dépassait 232 000, dont plus de 7 700 périodiques, en août 2002. Par ailleurs, des opérations de « rétroconversion » exécutées par PRITEC et concernant les acquisitions de Cujas des origines à 1952,

Rareté donc priorité : les onze numérisés

1 - Muyart de Vouglans.- Les loix criminelles de France dans leur ordre naturel.- Paris : Neufchâtel, 1781.- 432 - 392 p. ; 25 cm

2 - Le Bret, Cardin.- Les œuvres de Messire Cardin le Bret.- Paris : Charles Osmont, 1689.- 630 p. ; In folio

3 - Favard de Langlade.- Le code pénal.- Paris : Firmin Didot, 1810.- 424 - 363 p. ; In 12°

4 - Le Prestre, Claude.- Questions notables de droit, décidées par plusieurs arrêts de la Cour de Parlement.- Paris : Jean-Baptiste Coignard, 1679.- 847 - cviii p. ; 39 cm

5 - Proudhon, M.- Cours de législation et de jurisprudence française.- Besançon : Tissoit, 1799.- 423 - 443 p. ; 23 cm

6 - Peleus, Julien.- Les Questions illustres... en Parlement : disputées et plaidées de part et d'autre, & décidées par les Arrêts du Parlement de Paris.- Paris : N. Buon, 1608.- [38] – 943 - [59] p. ; 23 cm

7 - Gratien.- Decretum Gratiani emendatum et notationibus illustratum : unà cum glossis Gregorii XIII.- Lugduni : De licentia eiusdem D. N. Gregorii XIII. Pont. Max., 1584.- [64] p. - 2068 columns - 68 - [2] p. ; 40 cm

8 - Grégoire IX, pape.- Decretales D. Gregorii papae IX : suae integritati unà cum glossis restitutae : ad exemplar romanum diligenter recognitae.- Lugduni : De licentia Dom. Nostri Gregorii XIII Pont. Max., 1584.- [29] – 45 - [2] p. - 1894 columns : ill. ; 41 cm

9 - Boniface VIII, pape.- Liber sextus decretalium.- Lugduni : [s.n.], 1584.- [30] p. - 808 columns - [4] p. – 320 - 350 columns - [1] p. : ill. ; 42 cm

10 - Sofue, Lucien.- Nouveau recueil de plusieurs questions notables tant de droit que de coutumes, jugées par arrêts d'audiences du Parlement de Paris, depuis 1640 jusqu'à présent.- Paris : Charles de Sercy, 1682.- 482 - 483 p. ; 39 cm

11 - Le Caron, Louis.- Responses du droict françois : confirmées par arrêts des cours souveraines de France, & rapportées aux lois romaines.- Lyon : Thomas Soubbron & Moyse des Prez, 1596.- [60] - 778 [i. e. 787] - [79] – 35 - [1] p. ; 26 cm

Michel Kaplan, président de Paris I
Dominique Roche, directrice
de la bibliothèque Cujas
Bibliothèque Cujas ☎ 01 44 07 79 72
📠 78 32
✉ cujasdir@univ-paris1.fr
📍 2 rue Cujas 75005 PARIS

Bibliothèque CUJAS CADIST

Centre d'acquisition
et de diffusion de l'information
scientifique et technique
en sciences juridiques

CDE

Centre de documentation
européenne

ONU

Dépositaire des publications de
l'ONU, après avoir été dépositaire
de celles de la Société des Nations
PÔLE

Pôle associé à la Bibliothèque
nationale de France pour les
sciences juridiques

SUDOC-PS

Centre régional 27 des publications
en série de droit et de sciences
politiques

devraient s'achever en 2004, avec le versement de 144 000 notices, dont 35 000 thèses, dans le Sudoc, et bien sûr dans le catalogue local.

Les premières constatations ont fait ressortir, pour les monographies, un meilleur taux de recouvrement pour la production éditoriale française, par rapport au catalogage dans WorldCat. En revanche, ce taux est plus faible pour les ouvrages étrangers, surtout hors du domaine anglo-américain. Or, la bibliothèque Cujas traite de nombreux ouvrages italiens, espagnols, portugais, sud-américains...

La coordinatrice, en accord avec le service informatique, a opté pour les échanges (transferts) hebdomadaires avec le serveur de l'ABES – notices bibliographiques et notices d'autorité avec mises à jour propres, c'est-à-dire des catalogueurs de Cujas exclusivement. Ces choix (périodicité, mises à

jour propres ou de l'ensemble du réseau Sudoc) seront réexaminés après le rodage de la nouvelle version du système informatisé de gestion de bibliothèque – SIGB Loris Client/serveur.

J.-L. Lobet ✉ lobet@univ-paris1.fr

C. Pierré ✉ cpierre@univ-paris1.fr

Colette Pierré ☎ 01 44 07 79 87

Jean-Luc Lobet ☎ 01 44 07 79 81 📠 78 97

CERDOC : centre d'études et de recherche documentaire

* Adresses diverses

<http://cujas.univ-paris1.fr>

www.lamyline.com

www.lexbase.fr

www.legifrance.gouv.fr

www.doctrinal.fr

<http://jurisguide.univ-paris1.fr>

<http://rameau.bnf.fr/index.htm>

Les sept incunables de Cujas

- 1 – Berberius, Johannes.- Viatorium utriusque juris.- [s.l. : s.n.]- In 8°
- 2 – Boutillier, Jean.- Somme rural.- Abbatis Villae : P. Gérard, 1486.- In folio
- 3 – Conradus de Mure.- Repertorium vocabularum.- Bâle, [s.n.] : 1480.- In 4°
- 4 – Gasparinus Pergamensis.- Epistolarum liber.- Basileae, [s.n.] : 1472.- In folio
- 5 – Laurentius, Bernardus.- Casus in quibus iudex secularis potest manus in personnas clericorum.- Paris, [s.n.] : 1490.- In 16°
- 6 – Passagieri, Rolandino.- Summa artis notariae.- Venetiis, [s.n.] : 1485.- In 8°
- 7 – Vocabularius juris.- Lyon, [s.n.] : 1490.- In folio

Une bibliothèque de référence en économie et gestion

À Paris IX-Dauphine, il y a autant d'étudiants en 3^e cycle qu'en 1^{er} cycle.

L'Université Paris IX-Dauphine, créée en 1968 dans les anciens locaux de l'OTAN, consacre ses activités d'enseignement et de recherche aux sciences des organisations et de la décision, dans un contexte pluridisciplinaire associant les sciences de gestion, l'économie, les mathématiques appliquées, l'informatique, le droit et diverses disciplines des sciences sociales. Elle compte environ 7 600 étudiants et 450 enseignants-chercheurs. On notera le poids important des étudiants de 3^e cycle (plus de 2 000), dont le nombre égale celui du 1^{er} cycle.

Cadist & pôle associé

Le service commun de la documentation a été créé dès l'ouverture de l'université.

CADIST (centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique) en économie et gestion, la bibliothèque est aussi pôle associé de la Bibliothèque nationale de France.

80 % des étudiants de l'université sont inscrits à la bibliothèque, auxquels s'ajoute un fort pourcentage d'étudiants extérieurs. Un tiers du public inscrit à la bibliothèque en 2001/2002 est un public extérieur, principalement des étudiants d'Île de France (plus de 60 % du public extérieur), mais aussi des étudiants de province, qui viennent

surtout pour la consultation de la documentation de recherche.

Par une volonté affirmée de l'université d'éviter la dispersion documentaire (absence de bibliothèques d'UFR, documentation limitée dans les centres de recherche), la bibliothèque concentre 80 % des ressources documentaires de l'université, tant imprimées qu'électroniques.

Au 6^e étage de l'université, la bibliothèque a deux implantations : la bibliothèque des 1^{er} et 2^e cycles et la bibliothèque de recherche, créée en 1994, entièrement en libre accès – 14 000 volumes, 720 titres de périodiques sur papier et des Working papers. L'ensemble des deux implantations offre un accueil de 650 places assises.

La modernisation de la bibliothèque d'études est prévue pour 2003-2004 ; elle permettra une augmentation du nombre de places de consultation, un meilleur confort de travail, une extension du libre accès des collections, un câblage informatique généralisé. Hors documentation électronique, l'ensemble du fonds de la bibliothèque se compose d'environ 160 000 ouvrages dont plus d'un tiers en libre accès, 2 000 titres de périodiques papier vivants (3 200 en incluant les périodiques morts) et plus de 2 000 thèses en économie/gestion.

La bibliothèque sur le bureau

Dans un environnement technologique très favorable – haut débit grâce au raccord de l'université au RAP (réseau académique parisien) – la documentation électronique occupe une place très importante, avec plus de 3 000 titres de périodiques électroniques et 40 bases de données sur cédéroms ou en ligne. Les bases sont de plusieurs types.

Bases de données bibliographiques
Delphes, Abi, Econlit...

Bases de données sur les entreprises ou les secteurs d'activité
Diane, Kompass, Secteurs 700...

Bases de données statistiques ou financières
World Development Indicators, Source OECD, DataStream...

Les bases de données en ligne et les périodiques électroniques sont accessibles dans toute l'université et même à partir du domicile des chercheurs qui ont un accès distant. On peut dire que cette « bibliothèque sur le bureau » a changé le regard des chercheurs sur la bibliothèque. Dans la bibliothèque elle-même, 36 postes de consultation du catalogue et des bases de données sont à la disposition des étudiants.

Groupe d'achat et veille documentaire

En tant que CADIST, Dauphine a initié un groupement d'achat en économie/gestion



Université Paris-Dauphine – Bibliothèque de recherche
Photo : J.-L. Sabatier

et négocié, avec l'appui de la sous-direction des bibliothèques et de la documentation, pour les bases Proquest, Econlit, Van Dijk et plus récemment l'OCDE.

La bibliothèque participe également au groupe de veille mis en place par la sous-direction des bibliothèques et de la documentation pour sélectionner et évaluer les

ressources électroniques, dans le domaine économie-droit-science politique.

L'informatisation du catalogue

L'informatisation du catalogue s'est faite en plusieurs étapes.

**Les quatre bibliothèques du CR 33
« déployées » dans le Sudoc**

SCD de Paris VIII

SCD de Paris IX

SCD de Paris XII

Bibliothèque de l'ESSEC

La bibliothèque, en septembre 1987, pionnière en ce domaine, a commencé le catalogage courant dans OCLC, après des tests de recouvrement très satisfaisants. Dans le cadre du marché conclu entre la SDBD et OCLC, le fonds de la bibliothèque a pu être « rétroconverti » en deux étapes (1988 puis 1995) : 39 000 notices ont ainsi pu être intégrées dans le catalogue informatisé Mediabop, de la société ISL. Le catalogue consultable sur le Web comprend donc l'ensemble du fonds de la bibliothèque : 85 000 notices de monographies et de thèses, 3 200 notices de périodiques.

Le système d'information

Après la première informatisation du prêt (Mobibop, de la société ISL) et du catalogue en 1987, la bibliothèque a effectué sa « réinformatisation » en 1999 avec le système informatisé de gestion de bibliothèques, le SIGB GEAC Plus. Le système d'information a été développé en 2000 avec la société Archimed. Le portail d'accès, outre l'accès au catalogue, permet l'accès au réseau de cédéroms et offre un abécédaire unique de toutes les revues électroniques, quel qu'en soit le fournisseur.

Des développements, concernant une base de thèses en ligne et une base de cahiers de recherche (Working Papers) de l'université, sont en cours de réalisation.

D'OCLC au Sudoc

1^{er} transfert régulier en mars 2002. La bibliothèque a fait partie du 2^e groupe des bibliothèques OCLC pour le passage dans le Sudoc. Le démarrage du catalogage dans le Sudoc a eu lieu en octobre 2001 et le 1^{er} transfert régulier en mars 2002.

Le choix d'UNIMARC comme format de stockage lors de la « réinformatisation » avait amené à élaborer, avec la société GEAC, une « moulinette LC-MARC/UNIMARC » et à familiariser la plupart des catalogueurs avec UNIMARC.

Au moment du passage dans le Sudoc, tous les catalogueurs ont cependant bénéficié de formations UNIMARC (« piqûres de rappel » ou formation de base pour les nouveaux catalogueurs) et Rameau.

Les catalogueurs se sont très rapidement adaptés au Sudoc, après une phase transitoire un peu difficile, due surtout à l'absence de fichier de travail dans le Sudoc et à ce qui leur semblait un alourdissement du catalogage.

Un gain considérable. Le taux de recouvrement actuel est très satisfaisant (75 % de dérivations) et il est clair que, par rapport à OCLC, le gain est considérable. Le catalogage est moins lourd et plus intéressant. Une étape importante va être franchie avec la mise en place des fichiers d'autorité, puisque GEAC a, enfin, implanté la gestion de ces fichiers.

Sudoc-PS

CR 33 – centre régional n° 33 – de l'ancien catalogue collectif national des publications en série, devenu Sudoc-PS (Système universitaire de documentation-publications en série), la bibliothèque a effectué un gros travail de correction des états de collection dans le Sudoc depuis janvier 2001 pour les bibliothèques du CR. Cela a représenté environ 15 000 états de

collection à visualiser et la moitié d'entre eux à corriger.

Le CR 33 comprend 35 bibliothèques, dont quatre bibliothèques « déployées », c'est-à-dire qui utilisent le logiciel WinIBW pour travailler dans le Système universitaire de documentation : trois bibliothèques universitaires (Paris VIII, Paris IX, Paris XII) et la bibliothèque de l'ESSEC.

Les autres bibliothèques du CR sont des bibliothèques d'écoles ou des centres de documentation très spécialisés.

Exemples de bibliothèques spécialisées

Le centre de documentation de l'INED - Institut national des études démographiques
La division documentation de l'INSEE - Institut national de la statistique et des études économiques

Le centre de documentation du Centre d'études de l'emploi

La bibliothèque du Centre d'enseignement supérieur aérien

Bibliothèque : le centre de documentation des experts-comptables et des commissaires aux comptes, etc.

Satisfaction des utilisateurs

On constate, du côté des utilisateurs, alors que les étudiants et les chercheurs ignoraient totalement le Pancatalogue, une utilisation courante et une bonne connaissance du Sudoc. Les utilisateurs « dauphinois » du Sudoc apprécient particulièrement le fait de pouvoir localiser facilement un document à Paris ou en région parisienne à partir de leur bureau ou de leur domicile.

D. Perol-Isaacson

 isaacson@bu.dauphine.fr

Dominique Perol-Isaacson

Adjointe à la directrice ☎ 01 44 05 41 79

ABES & CINES

Isabelle Sabatier a été nommée, en mai 2001 et pour trois ans, membre du conseil d'administration de l'ABES ; elle est également membre du conseil scientifique du CINES – Centre informatique national de l'enseignement supérieur.

*Bernard de Montmorillon, président de l'Université Paris IX – Dauphine
Isabelle Sabatier, directrice du service commun de la documentation*

 sabatier@bu.dauphine.fr

SCD ☎ 01 44 05 40 94 📠 40 97  www.bu.dauphine.fr

 Place Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny 75775 PARIS CEDEX 16

Sudoc et coordination documentaire

À Toulouse I

Faire correspondre, à la carte des enseignements et à la carte de la recherche, une carte documentaire calée sur le réseau physique des bibliothèques pour toute la documentation papier, qui est encore largement essentielle en droit, sciences économiques et gestion.



Manuscrit des statuts de l'université de Toulouse
Photo de J. Glorès

L'Université de Toulouse a été créée en 1229 et revendique, entre autres titres de gloire, celui de plus ancienne faculté de droit de France*. Elle est en tout cas, aujourd'hui, l'une des plus importantes, et cet éclat se répercute sur ses bibliothèques, que ce soit par l'ancienneté – l'organisation de la première BU, sous sa forme « moderne », date de 1880 – ou par l'importance des collections et des services. L'organisation documentaire de l'Université Toulouse I présente plusieurs caractères originaux.

En premier lieu, et en raison de la carte des enseignements de l'université et de la proximité des sites géographiques, la différenciation disciplinaire habituelle des sections n'est pas ici opérante et les deux sections du service commun de la documentation, la bibliothèque de l'Arsenal et la bibliothèque

de la Manufacture, développent et conservent toutes deux des collections correspondant à l'ensemble des disciplines enseignées à l'université : le droit, l'économie, la gestion, l'administration, les sciences politiques, l'informatique. Les différences entre les deux bibliothèques s'établissent sur les sous-disciplines ou spécialités et sur le niveau de la documentation. La Manufacture est une bibliothèque dévolue à la recherche en économie et gestion et à certaines branches du droit** ; l'Arsenal est principalement la bibliothèque des étudiants de 1^{ers} cycles et licence et la bibliothèque de référence pour la majeure partie des domaines juridiques. Les bibliothèques d'UFR sont très peu nombreuses et ont été précocement intégrées au service commun de la documentation. Dès lors, elles ont été concernées, au même titre que les deux sections, par les différents

projets du service de documentation : informatisation dans le système de gestion, accès aux ressources électroniques – réseau de cédéroms, puis ressources en ligne –, plan de formation des personnels, modernisation des locaux et de l'organisation.

Dernier et essentiel élément dans cette présentation rapide du contexte : comme pour affermir et consacrer, en quelque sorte, l'appétence intense et bien connue des juristes pour la documentation et les bibliothèques, l'université s'est impliquée dès la création du service commun de la documentation, et de façon déterminante, dans toutes les étapes et tous les événements majeurs du développement des bibliothèques : création de postes sur sa dotation propre – en plus des créations de la filière bibliothèque –, participation financière des UFR à l'achat de documentation sur papier et de ressources

électroniques, intégration dans les cursus et caractère obligatoire de la formation documentaire, financement sur le budget propre de l'université du surcoût de 4 MF (en 2001) des travaux de rénovation de l'Arsenal, entre autres exemples. Même si elle reste, comme partout, à améliorer, l'intégration du service commun de la documentation à l'université est, à Toulouse I, une réalité qui se mesure en actes.

Catalogueuses itinérantes

Si les sept premières années de son existence ont été marquées par des « chantiers » lourds et très visibles – création de la BU de la Manufacture, rénovation et restructuration de la BU de l'Arsenal, réseau de campus des ressources électroniques, généralisation de la formation documentaire – les projets actuels du service commun de la documentation, s'ils sont moins spectaculaires, n'en sont pas pour autant moins essentiels.

Le premier est le parachèvement du signalement de toute la documentation de niveau recherche reçue à l'université, quel que soit le lieu où celle-ci est conservée. Engagé avec un « chantier de recensement des périodiques », préalable nécessaire par ailleurs à toute négociation de consortium pour les périodiques électroniques, ce travail se poursuit avec le catalogage dans le Sudoc, puis le versement dans le système local, des ouvrages des bibliothèques d'UFR et de centres de recherche. À cet égard, le « basculement dans le Sudoc » a constitué un atout de poids dans le dispositif. Bien accepté et bien vécu, de manière générale, par les personnels des BU, qui ne manifestent aucune nostalgie à l'égard de leur ancienne source, le Sudoc est un argument décisif pour les catalogueuses itinérantes chargées des collections des bibliothèques intégrées et associées : armées de leur ordinateur portable, travaillant sur place sans déranger les collections ni les lecteurs, elles sont bien acceptées des responsables de ces structures dont elles allègent la tâche, tout en produisant un outil collectif au niveau de l'université, outil dont le caractère précieux est de jour en jour plus sensible. S'il arrive qu'une difficulté de catalogage excède les

compétences de cette équipe volante – et force est de constater qu'en ces temps de chargements répétés et de doublons non résolus, le cas se présente quelquefois –, le document est alors soumis à l'un des catalogueurs experts du service commun de la documentation, qui en vient rapidement à bout.

Parallèlement, le signalement dans le Sudoc des collections des deux BU s'est intensifié, à la rentrée de septembre 2002, grâce à une opération de conversion rétrospective menée *in situ* avec l'assistance de catalogueurs contractuels ; pour des raisons historiques liées au mode de travail dans la source précédente, le nombre de notices de ces bibliothèques dans le Sudoc est inférieur à ce nombre dans le système local, et *a fortiori* au total des collections. L'objectif est, évidemment, de cataloguer la totalité des fonds dans le système national comme dans le système local.

Charte documentaire

Au-delà de ce travail de signalement dans le Sudoc, qui n'est pas en soi un objectif stratégique mais le moyen de connaître de façon exacte ce que l'ensemble des bibliothèques possède, le projet de charte documentaire, entendu au niveau de l'université, apparaît sensiblement plus complexe. Cet outil permettra d'indiquer aux utilisateurs, étudiants, enseignants et chercheurs, quelle est la bibliothèque qui répond à tel ou tel de leurs besoins – ce que le catalogue fait de manière détaillée, au niveau de l'unité bibliographique, mais pas de manière synthétique, au niveau du sujet. Ayant pour vocation première de mettre en cohérence les acquisitions dans les différents sites, il permettra par conséquent aux acquéreurs de toutes les bibliothèques de situer leur travail dans un ensemble, d'éviter les doublons comme les lacunes dans les achats et aux universitaires prescripteurs de commandes de savoir à coup sûr à qui s'adresser. Il s'agit,

en fait, de faire correspondre à la carte des enseignements – complexe et mouvante – et à la carte de la recherche – dont les équipes ont parfois une vision trop étroite des ressources documentaires disponibles – une carte documentaire, calée sur le réseau physique des bibliothèques pour toute la documentation sur papier, qui est encore largement essentielle pour les disciplines de l'université. Ce travail, piloté par le conservateur responsable du service de la coordination documentaire, est réalisé en se fondant, d'abord, sur des groupes de travail des acquéreurs du service commun de la documentation et, dans un deuxième temps, sur les commissions consultatives d'acquisition. Déjà, le principe de la nécessaire dissociation entre lieux d'enseignement ou de recherche et lieux de documentation – une équipe de recherche ne peut avoir, à proximité immédiate, tous les livres et les périodiques qui lui sont nécessaires – est largement admis et validé, accord facilité, il est vrai, par la montée en puissance de la documentation électronique. Il reste à construire la méthode et les outils d'un tel travail, qui ne sont pas encore réellement développés dans le contexte universitaire français.

M.-D. Heusse

✉ Marie-Dominique.Heusse@biu-toulouse.fr

* L'Université de Paris est de création plus ancienne mais ne proposait pas, lors de ses débuts, vers 1180, d'enseignement du droit.

** Cf. Heusse Marie-Dominique, Saint-Girons Bernard, *Partenariats dans l'université Toulouse I : vers un nouveau modèle d'organisation documentaire*, BBF, 1999, n° 4

Marie-Dominique Heusse dirige également le service interétablissements de coopération documentaire – SICD –, rattaché à Toulouse I et regroupant Toulouse I, Toulouse II – Le-Mirail, Toulouse III – Paul-Sabatier, l'Institut national polytechnique et l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse.

Bernard Belloc, président de l'Université Toulouse I – Sciences sociales
Marie-Dominique Heusse, directrice du service commun de la documentation
SCD ☎ 05 34 45 61 40 📠 61 50

📍 11 rue des Puits-creusés BP 7093 31070 TOULOUSE CEDEX 7

Desservant près de 16 000 étudiants, dont environ 65 % en 2^e et 3^e cycle, l'Université Toulouse I est implantée sur les deux sites de l'Arsenal et de la Manufacture des Tabacs, distants de moins d'un kilomètre, dans le centre-ville de Toulouse. Le service commun de la documentation comprend deux sections principales et deux ensembles de bibliothèques d'UFR. Le réseau de campus des ressources documentaires électroniques permet l'accès à 39 cédéroms et à une vingtaine de ressources en ligne, dont la participation à plusieurs consortia pour les périodiques électroniques. 520 postes sont connectés à ce réseau.



La bibliothèque de l'Arsenal
9 500 m², 415 000 volumes de monographies, 5 235 titres de périodiques

La bibliothèque de la Manufacture
4 500 m², 710 titres de périodiques, 48 000 monographies et autres documents

Les bibliothèques de la faculté de droit : trois salles, 32 000 monographies, 350 titres de périodiques

La bibliothèque de l'IAE
1 500 monographies, 54 titres de périodiques
(La bibliothèque de l'UFR de sciences économiques a été intégrée dans les collections de la Manufacture, pour sa partie recherche, et de l'Arsenal, pour les 1^{er} et 2^e cycles.)

Vingt bibliothèques de centres de recherche (plusieurs ont été, depuis 1996, versées à la Manufacture)
36 000 monographies,
695 titres de périodiques



La BU de l'Arsenal après rénovation
Photo de M.-D. Heusse

BU de gestion & BU de droit

Le Sudoc à Lyon III

L'Université Lyon III – Jean-Moulin compte environ 20 000 étudiants dont 15 000 sur le nouveau campus de la Manufacture, quelques milliers sur l'ancien campus des quais et environ 1 000 à Bourg-en-Bresse. Le service commun de la documentation regroupe trois bibliothèques universitaires. La *bibliothèque de la Manufacture* (4 500 m²) couvre tous les domaines de l'université (droit, gestion, langues, lettres et civilisations) du 1^{er} cycle à la licence, le droit jusqu'à la maîtrise et tous les cycles de gestion. La *bibliothèque de recherche de droit* (800 m²), située sur le campus des quais, couvre le 3^e cycle de droit et les sciences politiques. La *bibliothèque de lettres et langues* (1 400 m²), située à 500 mètres du campus des quais et ouverte en avril 2002, couvre le 2^e cycle et les concours en philosophie, littérature, langues et civilisations ainsi que le 3^e cycle en langues slaves et orientales. Parmi les bibliothèques associées, la *bibliothèque du CEUBA* (Centre d'études universitaires de Bourg et de l'Ain) à Bourg-en-Bresse couvre essentiellement le 1^{er} cycle de droit. Elle travaille complètement en réseau avec le SCD et participe directement au catalogage dans le Sudoc. Les autres bibliothèques associées (plus de vingt) sont des bibliothèques de recherche auxquelles le SCD propose depuis plusieurs années un plan de classement commun des collections adapté à chacune, le traitement rétrospectif de leur fonds et le catalogage dans le Sudoc. Le droit et la gestion sont les deux domaines d'excellence établis de l'université, mais les langues, surtout les langues slaves et orientales, sont actuellement en pleine expansion.

La Manufacture pôle documentaire en gestion

La bibliothèque de la Manufacture est le pôle de référence lyonnais en gestion. Le 4^e étage de la bibliothèque est dédié aux fonds de gestion, comptabilité et économie avec une superficie de 700 m² et 170 places assises. Destinées aux 5 800

étudiants et 110 enseignants de l'IAE (Institut d'administration des entreprises), les collections de cet étage comptent 15 000 ouvrages en libre accès, dont 8 000 pour la gestion, 180 revues en cours (93 en économie et 87 en gestion) ainsi qu'une trentaine de publications régionales et nationales de l'INSEE (Institut national des statistiques et des études économiques), dont la Manufacture est « bibliothèque relais ». Le budget d'acquisition de 92 000 € pour les monographies permet de proposer un large choix de titres et un nombre suffisant d'exemplaires pour les manuels et ouvrages figurant dans les bibliographies de base (prix moyen de 20 €). Il permet même des achats corrects en livres étrangers, anglo-saxons surtout, dont le prix moyen oscille lui entre 80 et 100 €. Le budget d'acquisition de périodiques est beaucoup moins confortable et il a fallu procéder à des suppressions de titres américains pour pallier la hausse prohibitive des coûts d'abonnement – environ 10 à 15 % l'an. Toutefois ces restrictions sont partiellement compensées par l'offre de périodiques électroniques, en gestion surtout pour laquelle la bibliothèque bénéficie d'une subvention appréciable de l'IAE. Les ressources proposées, « ABI-Inform » (compilation d'articles de 1 500 revues internationales en économie et gestion dont plus de 800 en texte intégral), « Delphes », « Diane », « Doge », « Les Echos » et « Astrée » entre autres, sont de plus en plus utilisées et précieuses pour les étudiants et les enseignants-chercheurs. La documentation académique destinée aux 1^{ers} et 2^{es} cycles est, de l'avis général, d'un assez bon niveau. Le marketing, la gestion des ressources humaines, la stratégie, la gestion financière et comptable, les systèmes d'information des entreprises, le management industriel et les études sur le comportement du consommateur sont bien représentés sur nos rayons. Mais il faut encore concentrer les efforts sur l'amélioration des fonds destinés aux 3^{es} cycles et à la recherche, développer en particulier les achats d'ouvrages étrangers et privilégier l'acquisition de littérature grise

(actes de colloques, congrès, thèses, papiers de recherche, etc.). Enfin, sans privilégier à l'excès la documentation d'entreprise (annuaires, bilans, études de marchés, etc.), il faut tout de même garder à l'esprit le poids de plus en plus lourd des filières « professionnalisantes » au sein de l'université, surtout à l'IAE.

La documentation en droit

Les collections de droit sont réparties entre la bibliothèque de recherche en droit, la bibliothèque de la Manufacture et les bibliothèques associées. Elles constituent le pôle de référence lyonnais pour le droit.

La documentation à destination des 1^{ers} et 2^{es} cycles est située au 3^e étage de la bibliothèque de la Manufacture. Les usagers y trouvent 30 000 monographies en libre accès correspondant à 10 000 titres (pour la plupart des manuels, précis, mémentos et codes), 155 périodiques et 150 places assises. La bibliothèque, située dans un beau bâtiment neuf ouvert en 1996 et très bien intégrée au campus, connaît depuis deux ans une très forte fréquentation, des étudiants de droit en particulier. L'extension de la bibliothèque dans un bâtiment adjacent rénové a pris du retard. Elle permettra notamment de doubler la surface dédiée au droit et sa préparation constitue un objectif majeur du SCD pour l'année universitaire. Destinée en priorité aux étudiants de 3^e cycle et aux enseignants-chercheurs en droit, la bibliothèque de recherche de droit est située dans l'ancien bâtiment de l'UFR de droit. Créée en 1988 à la suite de la réunion de la bibliothèque de l'UFR de droit et de la bibliothèque de l'IAE, la « bibliothèque de droit et gestion » a été rattachée au SCD en 1991 et elle est devenue « bibliothèque de recherche de droit » en juillet 2001 lors du départ des collections de gestion pour le site de la Manufacture. La bibliothèque de recherche de droit possède des collections juridiques assez récentes et couvre tous les domaines du droit public et privé : 20 000 ouvrages dont des manuels, des traités, des précis mais aussi des col-

Ordonnance de Louis XV par Maître Jean-Baptiste Furgole (Traité des donations). Toulouse, 1761.



loques, mélanges, congrès, reprint, la plupart des thèses publiées et les thèses soutenues à l'université Lyon III. La bibliothèque a développé plus particulièrement sa documentation dans certaines spécialités enseignées à l'université, comme le droit de la famille ou de la propriété industrielle ou encore dans certains secteurs émergents : droit de l'environnement, urbanisme, droit international et européen, droit médical et bioéthique et droit de la santé. La bibliothèque est aussi dépositaire d'un fonds ancien d'histoire du droit. La collection d'un millier d'ouvrages datant du XVI^e au XX^e siècle porte sur le droit romain, le droit coutumier, le droit civil et le droit comparé (surtout du droit allemand). Elle comprend des cartulaires, des traités, des ouvrages de jurisprudence et des thèses anciennes. La bibliothèque de recherche de droit met

enfin à la disposition des lecteurs 400 titres de périodiques papiers ainsi que des périodiques électroniques. Elle est fréquentée surtout par les étudiants de 3^e cycle et les doctorants. Les chercheurs des centres et instituts de recherche de l'UFR de droit la fréquentent aussi. Ils bénéficient en plus de l'accès aux collections spécialisées de 10 bibliothèques associées : 11 600 monographies et 362 titres de périodiques. Un projet de regroupement des collections de certains instituts autour de la bibliothèque de recherche de droit est en cours, dans le cadre de la restructuration du bâtiment.

La pratique du Sudoc

Le développement des collections des bibliothèques universitaires et la constitution du catalogue des biblio-

thèques associées s'appuient sur un service central d'acquisitions et de catalogage. Le passage au Sudoc a constitué une étape importante pour ce service d'abord et pour l'ensemble du SCD. L'utilisation du Sudoc a maintenant atteint son rythme de croisière. Les chargements quotidiens sont complètement automatisés, le personnel qui catalogue ou localise (deux à trois équivalents temps plein selon les périodes) est familiarisé avec l'outil et s'en trouve satisfait.

Plusieurs points précis

La production du catalogue local s'est améliorée sur plusieurs points précis. La disponibilité et les temps de réponse de l'outil en réseau sont meilleurs.

La proportion de catalogage original a très nettement diminué.

Le chargement des autorités a considérablement enrichi les anciennes autorités locales.

Le déplacement des postes de catalogage dans l'université est beaucoup plus simple.

Un seul regret : la localisation sur des notices existantes est plus complexe qu'auparavant (doublons et variantes d'édition, liens) et nécessite quasiment une compétence de catalogueur, ce qui relativise un peu l'importante diminution du catalogage original.

Signalement systématique

L'amélioration globale a permis d'abandonner complètement le catalogage local, sauf pour certaines collections en caractères non latins, et de rendre le signalement dans la base nationale systématique. Le nouvel environnement technique est donc très favorable à la poursuite du catalogage rétrospectif des bibliothèques associées qui est un des grands objectifs documentaires de l'université

depuis la création du SCD. Mais les moyens en personnels restent un peu en retrait.

Enfin, le Sudoc est un excellent outil de renseignement. Les enseignants et chercheurs, qui le découvrent, manifestent toujours un grand intérêt.

Le SCD attend maintenant le déploiement des procédures de remontées d'exemplaires pour améliorer la qualité des localisations et le développement pour les caractères non latins.

J. Bernon
A.-M. Cubaud
G. Piaser
V. Reymond

Anne-Marie Cubaud – BU de la Manufacture ✉ cubaud.scd@univ-lyon3.fr
Gérard Piaser – BU de la Manufacture ✉ piaser.scd@univ-lyon3.fr
Valérie Reymond – Bibliothèque de recherche de droit ✉ reymond.scd@univ-lyon3.fr

Guy Lavorel, président de l'Université Lyon III – Jean-Moulin
Jean Bernon, directeur du service commun de la documentation
✉ bernon.scd@univ-lyon3.fr
SCD ☎ 04 78 78 79 02 📠 79 89
📮 6 cours Albert-Thomas 69371 LYON CEDEX 08

Un fonds ancien de droit

Un ancien site pilote du Sudoc

Les collections de droit, économie et gestion occupent une place importante au sein du SICD 2, dont la constitution, il y a une douzaine d'années, s'est faite à partir des deux anciennes sections, lettres d'une part, droit d'autre part, de la bibliothèque interuniversitaire de Grenoble. La section droit rassemblait les collections de droit, de sciences économiques, de sciences de gestion et de sciences politiques.

Rythme de renouvellement

Les collections dans ces disciplines représentent environ 220 000 volumes auxquels viennent s'ajouter quelque 26 000 volumes de thèses. Nous possédons également environ 2 000 titres

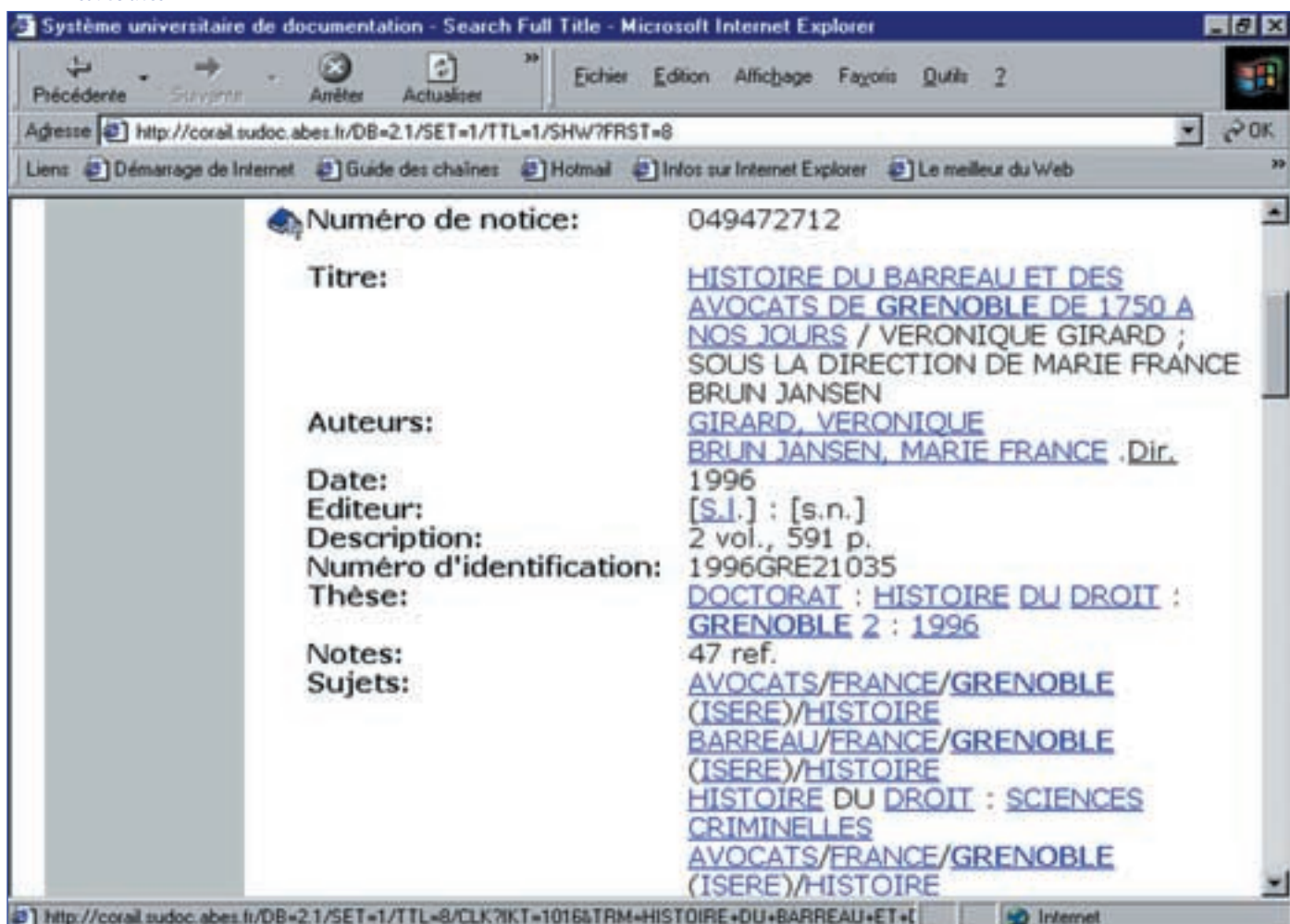
de périodiques et plus de 1 500 micro-formes – en dehors des thèses. La part d'accroissement annuel est importante : plus de 5 000 volumes, c'est-à-dire plus de la moitié des nouvelles acquisitions du SICD 2, ce qui est logique, compte tenu du fort taux de mise à jour que nous devons pratiquer sur les collections de droit mais aussi de sciences économiques, disciplines pour lesquelles la documentation doit se renouveler à un rythme en moyenne plus rapide que dans les disciplines littéraires.

Ce sont donc des collections importantes que nous mettons à la disposition d'un public qui lui-même représente une part significative de la communauté universitaire de l'Université Grenoble II – Pierre-Mendès-France. Pour l'année universitaire 2001-2002, les étudiants inscrits en droit sont près de 3 000

– dont 1 300 étudiants de premier cycle et, à l'autre extrémité de l'échelle, une centaine de doctorants – et ceux de sciences économiques 2 300, dont un tiers environ en enseignement à distance, sur un total de 20 000 étudiants pour l'ensemble de l'université. Ces deux disciplines sont actives également dans la recherche avec, en 2001, 12 thèses de droit et 11 thèses de sciences économiques soutenues.

Juristes autour du Parlement

Notre bibliothèque possède également un très important fonds ancien de droit. Le fonds ancien du SICD 2 représente environ 25 000 volumes antérieurs à 1811, ce qui, sur le seul plan de la quantité, en fait un fonds relativement important



pour une bibliothèque universitaire ; comme on le sait, les confiscations révolutionnaires, à l'origine d'une grande partie des fonds anciens en France, ont essentiellement été attribués aux bibliothèques municipales. Cette collection trouve son origine notamment dans l'héritage des anciens fonds qui existaient pour l'université de Grenoble, dont la fondation remonte au XIV^e siècle (1336). Au XIX^e siècle, l'université a récupéré en particulier la collection de l'ancienne école de droit, ancêtre de l'actuelle UFR de droit. En outre, les confiscations de la Révolution ont en partie été partagées entre la bibliothèque municipale, déjà fondée à cette époque*, et l'université. Il en va de même pour les attributions de fonds effectuées après la loi sur les congrégations en 1901 et la loi de séparation de l'Église et de l'État en 1905 : l'essentiel est allé à la bibliothèque muni-

cipale mais la bibliothèque universitaire a hérité une partie de ces collections, notamment celles en provenance du grand séminaire de Grenoble. Cette conjugaison d'événements et d'éléments fortuits qui ne se retrouve pas forcément dans d'autres cas en France, nous vaut le privilège de conserver un fonds ancien important. Mais, en outre, ce fonds ancien présente la particularité d'être en grande partie composé de collections de droit. Nous possédons ainsi d'importantes collections de juriscultes dauphinois ou de grandes collections de traités de droit, dont ceux rédigés par les juristes grenoblois du XVII^e et du XVIII^e siècles. En effet, Grenoble était, sous l'Ancien Régime, une ville de Parlement, avec donc un important groupe de juristes autour du Parlement, dont beaucoup ont écrit et publié.

Doublons & localisations

Au total, il reste que notre bibliothèque, de manière ancienne finalement, possède une importante collection de droit, dont le développement a suivi celui de l'UFR de droit, qui est aujourd'hui l'une des composantes les plus importantes de l'Université Pierre-Mendès-France. Ce développement s'est naturellement poursuivi dans les dernières décennies avec l'importance croissante des disciplines issues des anciennes facultés de droit : les sciences économiques et les sciences de gestion notamment, qui ont connu à Grenoble un important développement depuis les années 1970. Bien évidemment, l'ensemble des collections modernes de ces disciplines figure dans le catalogue commun Odyssee, catalogue collectif des universités Pierre-Mendès-France et Stendhal,

auquel participent quatorze composantes du réseau du SICD 2. Seules deux composantes participent directement au Sudoc : la bibliothèque universitaire de droit et lettres et le centre de documentation de l'Institut d'études politiques de Grenoble. La bibliothèque universitaire a pris en charge la mise à jour des données concernant les collections de périodiques des 24 bibliothèques d'UFR et centres de documentation du SICD 2, travail qui était assuré jusqu'en 2000 par le centre régional des publications en série.

Le catalogage courant ne pose pas de problème particulier dans le Sudoc mais le gros travail qui reste à faire est la chasse aux doublons et aux localisations devenues erronées – strates Sibil, CCNPS, Docthèses, notices au statut de candidat doublon, etc. Pour le catalogage rétrospectif, les fiches papier des ouvrages entrés à la BU avant 1970 qui subsistent après les différentes opérations de « rétroconversion » qui ont déjà été effectuées, trouvent bien souvent une notice dans le Sudoc.

Impatience & volonté

Les collègues des composantes du SICD 2 qui participent au réseau Odyssee sont impatients de travailler dans le Sudoc ; à terme, toute la documentation universitaire devrait être signalée dans le catalogue national ; mais pour cela il faut une volonté politique des universités allant dans le sens de l'intégration au SICD 2 des composantes documentaires.

Le prochain contrat quadriennal devrait être l'occasion d'avancer sur cette question : la coopération documentaire au sein du réseau du SICD 2 et l'intégration des BUFR constituent en effet un des axes importants du projet d'établissement qui sera négocié avec le ministère cet automne 2002.

F. Saby ✉ Frederic.Saby@upmf-grenoble.fr
É. Hatzfeld ✉ Evelyne.Hatzfeld@upmf-grenoble.fr

Evelyne Hatzfeld – Correspondante Sudoc ☎ 04 76 82 61 62

Claude Courlet, président de l'Université Grenoble II – Pierre-Mendès-France
Lise Dumasy, présidente de l'Université Grenoble III – Stendhal
Frédéric Saby, directeur du service interétablissements de coopération documentaire
SICD 2 ☎ 04 76 82 61 61 📠 61 68
✉ BP 85 - 38402 SAINT-MARTIN-D'HÈRES CEDEX

* La bibliothèque municipale de Grenoble a été fondée en 1772, après une souscription publique ouverte pour assurer le rachat, par la population de la ville, de la collection de l'évêque, Mgr de Caulet (34 000 volumes, ce qui représente une collection personnelle considérable pour l'époque). Le rachat achevé, la bibliothèque de Mgr de Caulet est devenue bibliothèque publique. Les fonds issus des confiscations sont venus compléter ce premier noyau de la collection.

📖 **Ministre** de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche – Luc Ferry

Direction de l'enseignement supérieur

« M. Jean-Marc Monteil, professeur des universités, est nommé directeur de l'enseignement supérieur, en remplacement de M^{me} Francine Demichel, appelée à d'autres fonctions. »
JO 2-8-2002

DES ☎ 01 55 55 10 10

✉ 99 rue de Grenelle 75357 PARIS 07 SP

📖 **Cataloguer : mode d'emploi**

Vient de paraître
Cataloguer : mode d'emploi : initiation aux techniques du catalogage

Association des bibliothécaires français

☎ 01 55 33 10 30

📠 10 31

🌐 www.abf.asso.fr

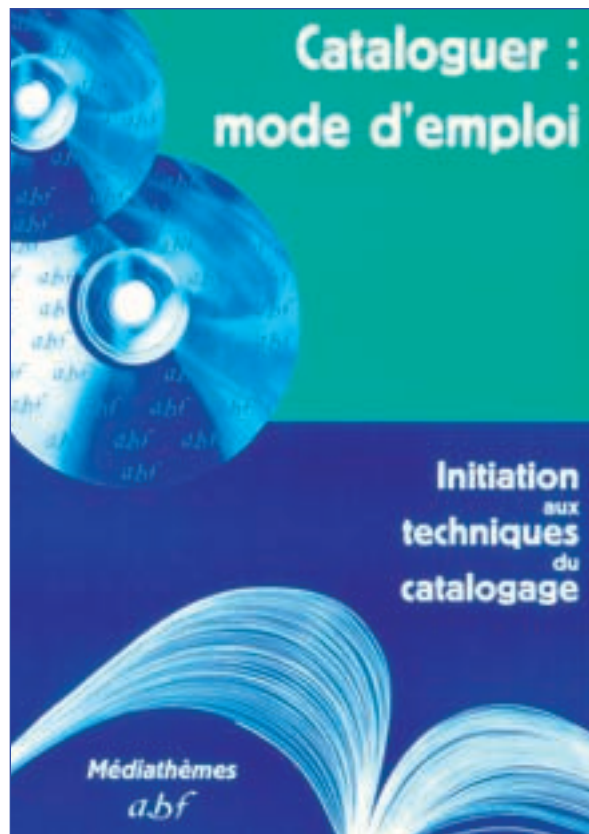
✉ 31 rue de Chabrol
75010 PARIS

📖 **AMUE**

Gilles Cottureau, ancien président de l'université du Maine, a été élu, en juillet, président du conseil d'administration de l'AMUE – Agence de mutualisation des universités et des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche.

AMUE ✉ Maison des universités
103 bd Saint-Michel 75005 PARIS

Cataloguer : mode d'emploi : initiation aux techniques du catalogage / Association des bibliothécaires français (Paris).
-2^e éd. rev. et corr.-
Paris : ABF, 2002.-
156 p. ; 24 cm.
- (Médiathèmes ; 2).
ISBN 2-900177-21-9



La gestion du changement dans les bibliothèques

C'était le thème des travaux du récent congrès de l'ADBU, l'Association des directeurs de la documentation et des bibliothèques universitaires.

Lors de la journée d'études, animée par André Chauvet, de la Société Grand Format, il a été question, entre autres, de l'impact du changement sur le personnel ainsi que de l'anticipation et de l'accompagnement dans l'offre de formation...

 www.sudoc.abes.fr



Le XXXII^e congrès de l'ADBU à l'université Bordeaux II, lors de sa journée d'études, s'est donc penché sur la gestion du changement dans les bibliothèques qui, comme toutes les entreprises, sont confrontées à une accélération des évolutions technologiques, d'organisation et des métiers.

Mais ce congrès a surtout marqué une étape dans le positionnement politique des bibliothèques dans l'université.

Les relations avec la Conférence des présidents d'université – CPU – se sont décrispées et la prise en compte par la direction de l'enseignement supérieur – DES – d'une politique nationale de la documentation permet d'envisager un développement favorable des services communs de la documentation.

C. L.  lupovici@univ-mlv.fr

Ce congrès a élu, le 12 septembre 2002 et pour deux ans, un nouveau conseil d'administration.

Président

Christian LUPOVICI - Université de Marne-la-Vallée

Vice-présidente & secrétaire générale

Céline MÉNIL - Université du Maine

Vice-présidente & secrétaire générale suppléante

Agnès ROGERET - Université Paris IV

Trésorier

Hervé COLINMAIRE - Université de Metz

Marie-France ANDRAL - Université Bordeaux II

Hélène CHAUDOREILLE - Université Paris III

Ghyslaine DUONG VINH - Université Rennes I

Jean-Pierre JACQUET - Université de Limoges

Bernadette JOSEPH - Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne

Isabelle SABATIER - Université Paris IX

ADBU  www.adbu.fr

 Maison de universités 103 bd Saint-Michel 75005 PARIS

Directeur du service commun de la documentation de l'Université de Marne-la-Vallée, Christian Lupovici a été nommé, en mai 2001 et pour trois ans, membre du conseil d'administration de l'ABES. © 01 60 95 76 01  76 09

Cagenda

AIU

 Du 23 au 26 octobre à Pampelune
Culture européenne – VII^e conférence –
Centre d'études européennes
de l'université de Navarre

 Du 20 au 23 novembre à Badajoz
International Conference on
Information and Communication
Technologies in Education

 Du 10 au 12 décembre à Glasgow
Students and Learning : what is changing ?
[Association internationale des universités](http://www.association-internationale-des-universites.org)
© 01 45 68 25 45

 AIU/UNESCO House
1 rue Miollis 75732 PARIS CEDEX 15

IHL  Du 14 au 17 octobre
à l'École de l'Institut d'histoire du livre
Typographie et calligraphie 1450-1830
Introduction à la bibliographie matérielle
Conservation et étude d'imprimés
éphémères

 ihl@enssib.fr
 IHL c/o Musée de l'imprimerie
13 rue de la Poulallerie 69002 LYON

IDATE  Les 21 & 22
novembre **IDATE 2002** à Montpellier ;
Une Europe qui avance... – Europe moving on...
[Institut de l'audiovisuel](http://www.institut-audiovisuel.fr)
et des télécommunications en Europe
Télécom - Internet - Média
IDATE © 04 67 14 44 44

 Yves Gassot, directeur de l'IDATE
BP 34167 MONTPELLIER CEDEX 5



Agence bibliographique de l'enseignement supérieur

Agenda

EXPOSITION À LA BU DE MÉDECINE DE MONTPELLIER

 Jusqu'au vendredi 25 octobre **Images du savoir : une bibliothèque médiévale inspirée des Lumières**

L'exposition organisée dans le cadre du mois du Patrimoine écrit – du 23 septembre au 25 octobre – fait l'objet d'un catalogue dans la collection « (RE)Découvertes », au titre de projet retenu par la direction du livre et de la lecture, la DLL, pour le mois du Patrimoine 2002.
Pierre Gaillard, directeur de la BIU de Montpellier  www.biu.univ-montp1.fr
Section médecine  04 67 66 27 77  2 rue de l'École-de-Médecine à Montpellier
Commissaires de l'exposition : Hélène Lorblanchet & Mireille Vial



Mois du Patrimoine écrit

Images du savoir : une bibliothèque médiévale inspirée des Lumières,

l'exposition proposée par une bibliothèque universitaire de Montpellier est un des six projets à avoir été retenus pour le Mois du Patrimoine 2002.

Portraits d'écrivains : la représentation de l'auteur dans les manuscrits et les imprimés du Moyen Âge et de la première Renaissance

 du 23 juillet au 26 octobre à Poitiers
Médiathèque François-Mitterrand

Images de la foi : la Bible et les Pères de l'Église dans les manuscrits de Clairvaux et du Mont-Saint-Michel

 du 27 juillet au 27 octobre à Avranches – Bibliothèque du fonds ancien à l'hôtel de ville

Jeanne de France (1464-1505), duchesse de Berry, fondatrice de l'ordre de l'Annonciade

 du 19 septembre au 16 novembre à Bourges – Bibliothèque municipale

Enluminures arrageoises : le scriptorium de l'abbaye Saint-Vaast d'Arras des origines au XII^e siècle

 du 20 septembre au 20 octobre à Arras – Médiathèque municipale

Manuscrits médiévaux : de l'usage au trésor

 du 21 septembre au 4 janvier 2003 à Lyon – Bibliothèque municipale

UTLS

 À partir du 25 octobre à l'Université Paris V – René-Descartes

Il s'agira d'abord le thème des interfaces, de la recherche à la frontière de plusieurs disciplines...

Université de tous les savoirs

 01 42 86 20 62

 utls-la-suite@univ-paris5.fr

 www.tous-les-savoirs.com



Agence bibliographique de l'enseignement supérieur

Arabesques ↔ Sylvette Salvit  salvit@abes.fr  04 67 54 84 12

Comité de rédaction

K. Brzustowski - É. Coulouma - G. Lambert - L. Roussel - S. Salvit

ABES  04 67 54 84 10  04 67 54 84 14  <http://www.abes.fr>

Arabesques

Directrice de la publication

Sabine Barral

ISSN 1269-0589

 25 rue Guillaume-Dupuytren BP 4367
34196 MONTPELLIER CEDEX 5